

**Collectif Interculturel de Médiation**  
**Assemblée Générale du 12 avril 2013 - 1, rue Emil-Yung**

**Présent(e)s :** Nathalie, Anne-Catherine, Janine, Enver, Médard  
**Excusé(e)s :** Cilgja, Fernando, Laye  
**Absent(e)s :**  
**Invité(e)s :**

**Ordre du Jour**

- Approbation du PV de l'AG 2012
- Points sur les objectifs du CIM
- Rapport d'activité
- Rapport du trésorier
- Paiement des cotisations 2013
- Election des membres de la Direction
- Modification de l'article 8 du règlement

**1. Approbation PV de l'AG 2012**

Approuvé avec les remerciements à son auteure

**1. Points sur les objectifs du CIM**

- La création d'une plate forme d'échange de documents voir le web master du site
- Les cartes de visites seront commandées par Médard sur l'internet
- La mise à jour du site (page de contact, canevas membres, mettre les liens avec les associations partenaires (Médard et Nathalie)
- Promotion du CIM sera l'objectif principal pour 2013, contacter les communes genevoises, UAC, TPI et envoyer un courrier à la Ville de Genève.
- Mettre à jour la présentation du CIM
- Nathalie et Leta feront une proposition de formation des employés de l'ARA (Hospice Général).
- Nathalie prendra contact avec le centre de formation de la police pour la participation des médiateurs à la formation des policiers.

**Commenté [LN1]:** Tve propose de metre la mention : voir tableaux des objectifs 2013 ci-joint

**Commenté [LN2]:** TPI a été abandonné car toutes les tentatives des médiateurs ont été vaines jusqu'à maintenant

**Commenté [LN3]:** Nous avons decide de metre l'accent sur la recherche de mediation plutôt que sur la formation

**2. Présentation du rapport d'activité**

Enver et Adulai sont également assermentés et inscrits aux tableaux des médiateurs pénaux et civils.

Nathalie figure au tableau des médiateurs du Tribunal des mineurs, elle a rencontré le Président du tribunal des mineurs.

Au cours de l'année 2012, s'est enrichit de trois nouveaux membres : Janine Uzan Spira et Cilgia Caratsch sont devenues membres actives et Didier Nsasa est devenu membre de soutien.

En 2012 nous avons eu une demande de médiations qui n'a pas eu de suite car le demandeur avait une idée très précise de ce qu'il recherchait : un-e médiateur-trice japonais-e. sur la base de cette expérience, nous avons décidé d'être plus précis sur le site concernant la manière de nous saisir : il faut impérativement commencer par un entretien d'évaluation ou d'orientation gratuit qui permettra d'expliquer la démarche et la particularité de la médiation en contexte interculturel.

A leur demande, Adulai a donné une formation sur la médiation interculturelle aux infirmières de la FSASD.

Le rapport d'activité a été approuvé avec quelques modifications sur le bilan des objectifs.

**3. Présentation du rapport du trésorier**

Le rapport du trésorier a été approuvé avec les remerciements à son auteur.

**4. Paiement des cotisations 2013**

Laye nous enverra un mail pour le paiement de la cotisation 2013 et rappeler les membres qui n'ont pas payé la cotisation 2012 de se mettre à jour.

**5. Election des membres de la Direction**

Les membres de la Direction ont été réélus pour une année.

**6. Modification de l'article 8 du règlement**

Voici le texte proposé aux membres pour remplacer l'ancien : "les séances de médiation avec les parties ou les formations avec les participants sont facturées sur un tarif de Frs 130/h adapté en fonction des revenus des médiateurs".

Commenté [LN4]: Texte approuvé